



Vincent Spanneut

INSCRIPTION

Classes à Horaires Aménagés Musique et danse

Collège Jean Macé - Charleville-Mézières
Collège Le Lac - Sedan
Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole

Les CHAM ? Pour qui ? Pourquoi ?

Pour tous les enfants du département des Ardennes qui aiment la musique ou la danse et qui sont motivés pour s'engager à suivre un enseignement musical renforcé au collège et au Conservatoire Musique et Danse. Les Classes à Horaires Aménagés Musique leur permettent d'approfondir leurs connaissances, leurs compétences musicales et chorégraphiques, de développer leur autonomie, leur rigueur, leur engagement, leur sens du collectif à travers de multiples expériences artistiques. C'est un cursus favorable à l'épanouissement de chaque élève.



Les CHAM ? Où ? Quand ?

Soumises aux mêmes programmes, au même régime (externat ou demi-pension) et au même règlement intérieur que les autres collégiens, ces classes bénéficient d'un emploi du temps aménagé. Celui-ci permet aux enseignements suivis au Conservatoire d'être dispensés les lundis et jeudis après-midis pour les élèves du collège Jean Macé de Charleville-Mézières, et les mardis et vendredis après-midis pour ceux du collège Le Lac de Sedan.

Les élèves suivent donc leur scolarité dans l'un des deux collèges et se rendent au Conservatoire principalement durant ces deux après-midis pour y pratiquer la musique. Les élèves de Charleville-Mézières y suivent également des cours de danse.



Certains cours peuvent toutefois être assurés en dehors de ces périodes, notamment les orchestres et autres pratiques collectives. Les cours de danse peuvent également avoir lieu à d'autres moments, car ils nécessitent davantage de séances hebdomadaires.

Les CHAM ? Comment y entrer ?

L'admission en CHAM est prononcée par la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) sur avis d'une commission composée de représentants de l'Éducation Nationale et du Conservatoire Musique et Danse, au vu de la motivation de l'enfant et de sa capacité à suivre avec profit le parcours proposé. Le nombre d'élèves est limité en fonction des places disponibles.

- Pour une entrée en 6^e, la demande d'admission se fait en mars : lors de la campagne d'affectation en 6^e, un document annexe faisant état de la motivation de l'enfant et de la famille est à remplir puis est transmis par le directeur de l'école primaire au collège. Parallèlement, la famille complète et retourne un dossier d'inscription spécifique au Conservatoire pour le 10 avril 2026.

- Pour une entrée en 5^e, 4^e ou 3^e CHAM, il convient de s'adresser aux secrétariats des collèges et du Conservatoire courant mars.



André Henrot



Classes à Horaires Aménagés Musique et danse

Contenu d'enseignement hebdomadaire :

- Au collège Jean Macé Charleville-Mézières**
- 1h30 d'éducation musicale
 - 1h de chorale spécifique CHAM

Au conservatoire :

Parcours musique

- ◆ 1 à 2 cours d'instrument
- ◆ 2 cours de formation musicale
- ◆ Une pratique collective *
- ◆ Cours d'écriture en fonction du niveau de chacun

* musique de chambre, orchestre à vents, orchestre symphonique, orchestre de chambre, atelier jazz, atelier tango, atelier pop-rock, atelier vocal, chœur d'ados, ensemble de cuivres, batucada, cash club, big band)

OU

Parcours danse

- ◆ **Danse classique** : 3 cours + 1 cours de danse contemporaine
- ◆ **Danse contemporaine** : 3 cours + 1 cours de danse classique
- ◆ **Double-cursus** : 5 cours minimum, répartis entre classique et contemporain
- ◆ **1 cours de formation musicale danseurs**
- ◆ **Anatomie fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé** (18h/an)
- ◆ **Histoire de la danse** (30h/an)

- Au collège Le Lac Sedan**
- 1h30 d'éducation musicale
 - 1h de chorale spécifique CHAM

Au conservatoire :

Parcours musique

- ◆ 1 à 2 cours d'instrument
- ◆ 2 cours de formation musicale
- ◆ Une pratique collective : orchestre junior...

Et aussi

Des concerts, spectacles, auditions, stages, master-class, rencontres avec les artistes toute l'année.







INFORMATIONS

◆ Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole ◆

10 rue Mme de Sévigné
08000 Charleville-Mézières
03 24 32 40 56

7 bis Promenoir des Prêtres
08200 Sedan
03 24 29 81 89


crd@ardenne-metropole.fr


conservatoire.ardenne-metropole.fr  


◆ Collège Jean Macé ◆
1 rue Jean Macé
08000 Charleville-Mézières
03 24 33 31 69
ce.0080011u@ac-reims.fr

◆ Collège Lean Lac ◆
Bd de Lattre de Tassigny
08200 Sedan
03 24 27 15 45
ce.0080826e@ac-reims.fr

Pour en savoir plus :

retrouvez des extraits vidéos sur la chaîne  "CHAM 08"
et des actualités sur les sites des collèges :

 [clg-mace.monbureaunumerique.fr/l-etablissement/
actualites/les-classes-cham-870.htm](http://clg-mace.monbureaunumerique.fr/l-etablissement/actualites/les-classes-cham-870.htm)

 clg-le-lac.monbureaunumerique.fr

